

Justificatif généré le 28/11/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 28/11/2023  
Département : (94) Val-de-Marne  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/710228](http://www.actu-juridique.fr/a/710228)  
N° d'annonce : 710228

## EDEIS AEROPORT VANNES

Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) au capital de 7.500 €

**Siège social** : 19 Bd Paul Vaillant Couturier 94200 IVRY-SUR-SEINE

799 299 862 R.C.S. Créteil

Suivant déclaration en date du 27 novembre 2023, l'associé unique, la société : EDEIS CONCESSIONS, société par actions simplifiée à associé unique, 19 Bd Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine 507 859 213 R.C.S. Créteil a décidé de dissoudre la société EDEIS AEROPORT VANNES en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société EDEIS AEROPORT VANNES à la société EDEIS CONCESSIONS. (Etant précisé que sur le plan fiscal, la dissolution prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2023).

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Créteil.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeP4Ur8dd

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeP4Ur8dd>

